



<i>Nombre de membres élus au Bureau :</i> 55	<i>Membres en fonction :</i> 54	<i>Membres présents :</i> 41	<i>Absent(s) excusé(s) :</i> 10	<i>Absent(s) :</i> 3	<i>Pouvoir(s) :</i> 3
---	------------------------------------	---------------------------------	------------------------------------	-------------------------	--------------------------

Date de convocation : 20 janvier 2026

Vote(s) pour : 44
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 26 janvier 2026,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, 1er Vice-Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Damien PARMENTIER.

Point n°2026-01-26-BD-33 :

Nouvelle caserne du SDIS 57 - avenue de Blida à METZ - Constitution d'une servitude de passage pour permettre l'accès à une parcelle appartenant au SDIS 57.

Rapporteur : Monsieur Henri HASSER

Le Bureau,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1524-1, L. 1522-1, 1522-2 et L.1524-5,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Bureau en date du 16 juin 2025 autorisant la cession à l'euro symbolique d'une emprise foncière cadastrée section 11 n° 136, sise 7 avenue de Blida à Metz, au profit du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Moselle (SDIS 57) pour la création d'un parking supplémentaire,

VU l'acte notarié en date du 21 novembre 2025 constatant le transfert de propriété de ladite parcelle au SDIS 57,

CONSIDERANT que l'accès à la parcelle cadastrée section 11 n° 136, appartenant au SDIS 57, nécessite le passage sur une parcelle adjacente cadastrée section 11 n° 129 appartenant à Metz Métropole,

CONSIDERANT l'intérêt public lié à l'implantation et au fonctionnement de l'unité de proximité du SDIS 57 sur le site de Blida,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer l'acte notarié constitutif d'une servitude de passage, réelle et perpétuelle, au bénéfice du SDIS 57 devant grever la parcelle cadastrée section 11 n° 129, fonds servant et propriété de Metz Métropole, et permettant l'accès à la parcelle cadastrée section 11 n° 136, fonds dominant et appartenant au SDIS 57,

PREND en charge l'ensemble des frais afférents à la constitution de ladite servitude.

Handwritten signature in blue ink, appearing to read 'HNP' followed by a stylized flourish.

Metz, le 27 janvier 2026

Le Secrétaire de séance


Damien PARMENTIER
Directeur Général des Services



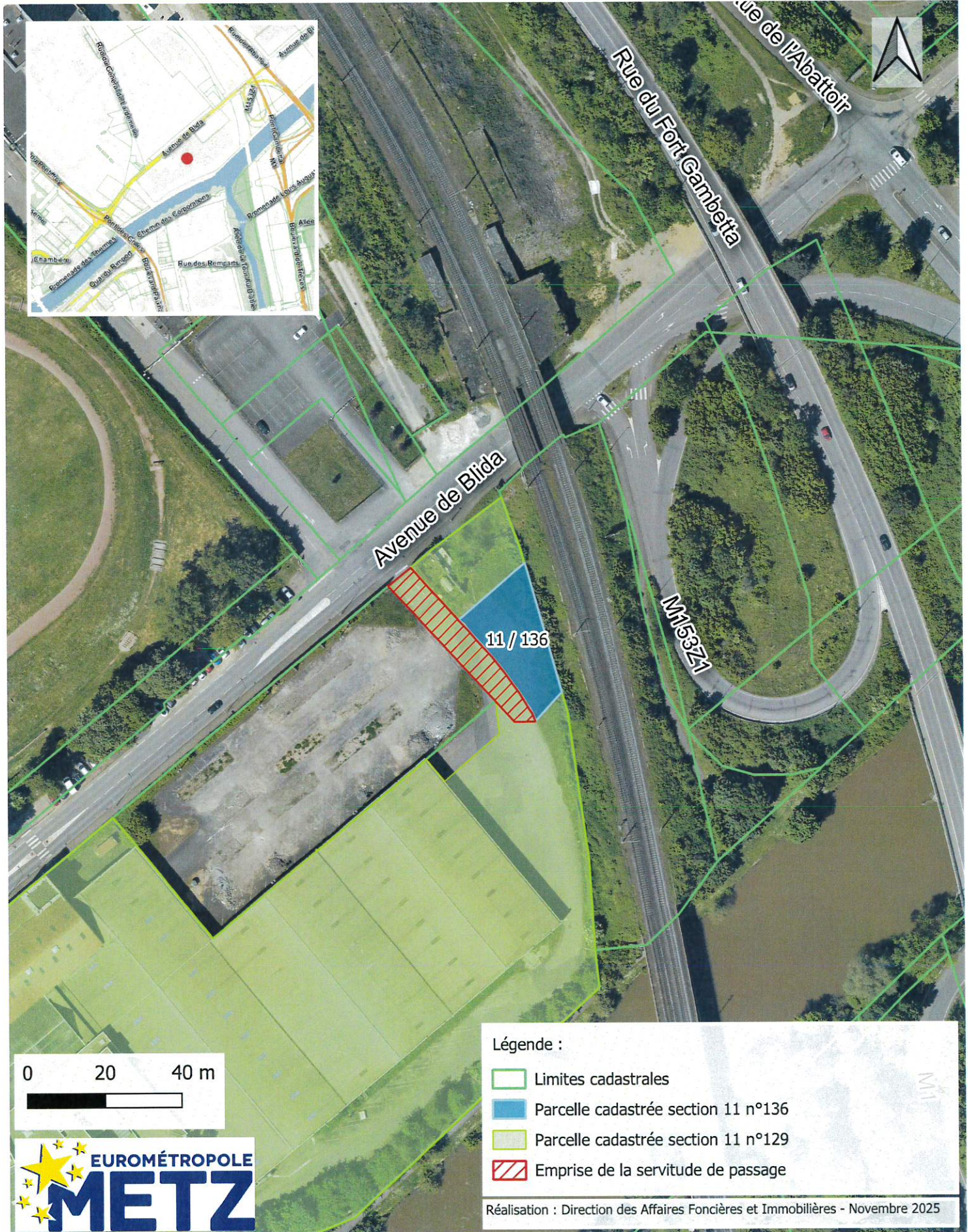
Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT

PLAN DE SITUATION

Site Blida à Metz

Constitution d'une servitude de passage sur la parcelle cadastrée section 11 n°129



Résumé de l'acte**057-200039865-20260126-2026-01-BD33-DE**

Numéro de l'acte : 2026-01-BD33
Date de décision : lundi 26 janvier 2026
Nature de l'acte : DE
Objet : Nouvelle caserne du SDIS 57 - avenue de Blida à METZ - Constitution d'une servitude de passage pour permettre l'accès à une parcelle appartenant au SDIS 57.
Classification : 3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 29/01/2026
Numéro AR : 057-200039865-20260126-2026-01-BD33-DE
Document principal : 99_DE-33.pdf

Historique :

29/01/26 13:47	En cours de création	
29/01/26 13:48	En préparation	Catherine DELLES
29/01/26 15:05	Reçu	Catherine DELLES
29/01/26 15:05	En cours de transmission	
29/01/26 15:06	Transmis en Préfecture	
29/01/26 15:11	Accusé de réception reçu	